



## DECLARATION CAPA AAE DU 22 mai 2019

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les membres de la commission,

Chers collègues,

Au lendemain du mouvement unitaire du 9 mai 2018, AetI UNSA affirme de nouveau son attachement aux valeurs du service public et à une fonction publique au service de toutes et de tous, porteuse de l'intérêt général.

La non revalorisation des rémunérations, les suppressions de postes vont engendrer une forte dégradation des conditions de travail, la loi dite de transformation de la fonction publique aura de graves conséquences sur son avenir. Pour ne citer que la mise en place d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT, instance qui risque de diluer et amoindrir les actions dans des domaines essentiels de la sécurité, de la santé et de la vie au travail. C'est aussi le cas avec la suppression des compétences des CAP en matière de promotion et de mobilité mesure qui va favoriser une gestion opaque.

Comment se traduira concrètement la réforme des IRA avec deux concours d'entrée par an ? Des affectations se feront en cours d'année ?

En ce qui concerne notre académie, suppression de 11 postes administratifs alors que l'ouverture de 3 nouveaux collèges à la prochaine rentrée est prévue, Cela peut paraître anecdotique face à l'effectif total des administratifs de l'académie, mais comme cela a déjà été dit en CTA, au-delà de l'acte lui même (plus que contestable) combien de postes sont actuellement vacants ou occupés par des contractuels non préparés et non formés. Notre académie souffre d'un mal qui progresse : la fuite des personnels et ces suppressions ne feront que rendre la situation plus difficile encore. Nous rappelons que certains collègues travaillent, toujours et encore, sans support de secrétariat en gestion.

Les requalifications de B en A sont au nombre de 6 pour 2018/2019 chiffre bien trop faible quand on sait que le nombre de postes requalifiables étaient de 64 l'an dernier. Et que le nombre de postes sur la liste d'aptitude est de 10 à répartir entre les services académiques, l'enseignement supérieur et les EPLE, bon nombre de collègues de catégorie B tout a fait méritants vont encore voir s'éloigner la possibilité de passage en A ce qui engendre frustration et amertume, ils ne peuvent espérer aucune reconnaissance de leurs fonctions actuelles,

Notre inquiétude est grande en ce qui concerne les postes de comptables, plusieurs départs vont avoir lieu d'ici la prochaine rentrée, l'indemnitaire dans notre académie étant plutôt défavorable par rapport aux académies voisines, comment espérer recruter dans de bonnes conditions ? Par ailleurs le mouvement inter académique a confirmé le manque d'attractivité de notre académie : 15 possibilités d'accueil : aucune entrée, mais 12 départs. 22 postes profilés avaient été proposés : seulement 5 ont pu être pourvus.

Après examen du mouvement académique il apparaît 8 mutations sur 21 demandes.(contre 29 demandes et 17 satisfaites en 2018)

Cependant il reste au minimum 40 postes vacants qui seront proposés au concours interne, à la liste d'aptitude, et aux personnels issus des IRA dont 4 postes de fondés de pouvoir non logés (ce qui constitue un obstacle au recrutement) et 7 à ce jour de fonction de comptable.

Nous remercions nos collègues de la DAP qui malgré des conditions de travail particulièrement difficiles cette année, de la mise à disposition des documents de travail dès le vendredi 10 mai, et du travail préalable de préparation avec la tenue d'un groupe de travail le 17 mai.

Enfin nous réaffirmons notre volonté d'être informés des affectations qui interviennent après la tenue de la CAPA et jusqu'au début de la nouvelle année scolaire, avec une demande de bilan définitif à la rentrée en GT, y compris sur les postes pourvus par la Place de l'emploi Public (ex BIEP).

Les commissaires paritaires AETI

Dupasquier Dominique, Pawlik Michèle, Olivier Frenet, Xavier Guenser, Eric Dhaisne, Juraver Sylvie